

Étant donné l'énorme accroissement des réserves possibles de pétrole et de gaz ces dernières années, il faudra des capitaux considérables pour les exploiter et les faire valoir. Il s'ensuit que des stimulants économiques pour maintenir une affluence constante des capitaux d'exploitation dans cette industrie s'imposent de toute nécessité dans l'intérêt du Canada.

Aussi, la conférence a proposé que l'on prenne des mesures pour...

Raffermir la politique nationale du pétrole en aménageant un pipe-line jusqu'à Montréal, pour répondre à un quart au moins des besoins du Québec, comme mesure de sécurité contre l'interruption des approvisionnements de pétrole en provenance de sources politiquement instables.

La conférence a également recommandé:

Une aide fédérale pour le financement de l'exploitation de l'énergie. La mise au point d'un réseau coordonné d'énergie. La mise en œuvre du projet d'exploitation de l'énergie marémotrice dans la Baie de Fundy. La construction d'un gazoduc le long de la rive nord et de la rive sud (à l'est de Sorel) du Québec. L'étude de la possibilité d'importer du gaz liquide naturel du Venezuela.

● (1240)

Si nous pouvions avoir aujourd'hui le gaz liquide vénézuélien au prix de 1969, nous serions les plus heureux du monde, et les habitants de la région de l'Atlantique ne connaîtraient pas les augmentations actuelles du prix du fuel. Nous sommes aux prises avec un très grave problème dans l'Est du Canada, mais une des choses qui me bouleverse, et cela, depuis des années, à propos des provinces de l'Atlantique, c'est que trop souvent le Canada semble se terminer à la frontière du Québec et du Nouveau-Brunswick. Les gens oublient qu'il existe plus loin quatre provinces où vivent des Canadiens qui ont droit aux mêmes services et à la même protection que les autres Canadiens.

Lorsqu'on parle de construire un pipe-line vers Montréal, il n'y a, à mon avis, aucune raison pour qu'il ne soit pas prolongé au moins jusqu'en Nouvelle-Écosse. On dira probablement que cela occasionnerait beaucoup de dépenses supplémentaires et que le fuel transporté par ce pipe-line serait beaucoup plus cher à Halifax. Je répondrais deux choses à cela. Si nous sommes Canadiens dans les Maritimes, tout comme les autres, et je pense que c'est le cas, le gouvernement devrait subventionner la différence afin que nous puissions compter sur un approvisionnement sûr en temps de crise, quel que soit le prix.

Deuxièmement, je pense que nous pourrions construire un pipe-line polyvalent, afin que le pétrole et le gaz que l'on pourrait extraire au large de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve puissent être pompés et envoyés aux autres régions du Canada lorsqu'elles en auront besoin et que nous pourrions les approvisionner.

M. Corbin: Par où ferez-vous passer le pipe-line, par le Maine ou par le Nouveau-Brunswick?

M. Coates: Il passerait évidemment par le Nouveau-Brunswick.

M. Corbin: Très bien, merci.

M. Coates: D'accord?

M. Corbin: Certainement.

M. Coates: Monsieur l'Orateur, voilà deux députés des Maritimes qui pensent tous deux la même chose, indépendamment de leur appartenance politique. C'est la preuve que nous sommes tous du même avis dans les Maritimes. Nous estimons avoir fait un immense sacrifice pour faire partie du Canada et les Canadiens ne devraient pas penser

Approvisionnement d'énergie—Loi

que l'aspect économique doit toujours compter lorsque notre sécurité est menacée, comme c'est le cas actuellement, puisque nous ne savons pas ce que les cheiks arabes vont faire. Nous ne savons même pas ce que les Vénézuéliens vont faire, sauf qu'ils vont nous faire payer le plus cher possible le pétrole qu'ils nous enverront.

Nous, de la région atlantique, devons avoir une politique qui nous garantira du combustible au prix que paient les autres Canadiens comme nous sommes les moins en mesure d'absorber les grandes augmentations de coûts qui nous ont frappés récemment, tout particulièrement pour notre huile de chauffage.

Nous devons également avoir, et nous n'en avons pas actuellement, des installations d'emmagasinement pour nous assurer que nous avons du combustible pendant les rigoureux mois d'hiver. Nous ne pouvons tout simplement pas dépendre des approvisionnements dont nous disposons maintenant sans d'autres installations d'emmagasinement. Qu'il s'y prenne comme il voudra, mais le gouvernement devrait veiller à fournir des installations d'emmagasinement suffisantes aux provinces atlantiques, et tout particulièrement à Terre-Neuve que les intempéries peuvent frapper durement sans avertissement, pour que ces gens sachent d'un jour à l'autre qu'ils ont assez de combustible pour s'assurer à eux et à leurs familles le confort auquel devraient avoir droit tous les Canadiens, où qu'ils vivent.

C'est une mesure législative très dangereuse, du genre de celles qui font les dictateurs. Je n'aime pas qu'un parlement, même sans parti majoritaire, se voit conférer le genre de pouvoirs que le gouvernement actuel demande ici. Le gouvernement a le droit de demander des pouvoirs d'urgence pour la répartition de l'énergie en cas d'urgence, mais, quand il cherche à obtenir des pouvoirs comme ceux que prévoit ce bill, il demande quelque chose d'excessif et je n'appuierai pas le bill à moins que cette partie n'en soit retirée.

Le gouvernement actuel pourrait en tout temps invoquer l'article de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique traitant de la paix, de l'ordre et du bon gouvernement pour répartir l'énergie en cas de crise. Je dis que le gouvernement a tout ce qu'il lui faut dans cet article et il n'obtiendra pas de moi le genre de pouvoirs qu'il demande par ce bill.

M. A. D. Alkenbrack (Frontenac-Lennox et Addington): Monsieur l'Orateur, je tiens à prendre part au débat sur le bill C-236, qui est, selon le préambule, une loi:

... prévoyant un moyen de préserver les approvisionnements de produits pétroliers au Canada durant les périodes d'urgence nationale résultant de pénuries ou de perturbations du marché qui portent atteinte à la sécurité et au bien-être des Canadiens et à la stabilité économique du Canada, et modifiant la Loi sur l'Office national de l'énergie.

Je ne m'attarderai pas aujourd'hui à la politique internationale, dont les turbulences sont principalement à l'origine de la disette de pétrole qui sévit aujourd'hui dans la plupart des pays occidentaux. Cette disette n'en est en fait pas une, et bien que nous sachions maintenant que les réserves mondiales ne sont pas aussi grandes qu'on ne l'avait pensé, notre bonne vieille mère la Terre compte encore beaucoup de réserves, que ce soit dans le désert d'Arabie, dans la mer du Nord ou dans la région arctique. Et même si certains pays du Moyen-Orient boudent leurs clients occidentaux pour ce qui est de l'approvisionnement en pétrole, je n'en reste pas moins persuadé que le jour viendra où les rôles seront renversés, et qu'ils viendront quémander à leur tour.